Procès-verbal de l'assemblée générale 2025 de l'association Villeneuvois à vélo réunie le 21 février 2025 à la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot.

La séance est ouverte à 19 h. Sont présents 34 personnes, dont 27 adhérents. 5 pouvoirs ont de plus été donnés à des membres de l'association. Les membres présents sont listés dans la feuille d'émargement, annexée au présent procès-verbal. Il y a donc 32 votes. Sont excusés Mme Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, ainsi que M. le sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, et Mme Christelle PRELLON, Maire de Monbalen et vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois en charge du développement durable, des mobilités et de la transition écologique. Sont présents en élus :

- M. Michel LAVILLE, Maire-adjoint de Villeneuve-sur-Lot en charge du sport et de la vie associative;
- Mme Pascale LAMOINE, Maire-adjointe de Pujols en charge de la transition écologique ;
- M. Brice VOGLER, Maire-adjoint de Villeneuve-sur-Lot en charge des travaux et du cadre de vie ;
- M. Yvon VENTADOUX, Maire de Pujols.

Conformément aux statuts de l'association, M. Adrien CHAUD est président de séance. L'assemblée générale nomme M. Francis CAZEILS en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est présenté à l'Assemblée :

- Rapport moral, rapport d'activité 2024
- Rapport financier 2024
- Rapport d'orientation 2025
- Élection des membres du Conseil d'administration

Avant de commencer cette assemblée générale, Adrien commence par un petit mot d'introduction sous la forme d'un éditorial autour de la question « À quoi servent les associations d'usagers ? ». À l'heure où le pays entre dans une période de disette budgétaire et où certaines personnes appellent sur les réseaux sociaux à la dissolution d'associations, il est bon de rappeler l'importance des associations d'usagers tant pour les usagers que pour les décideurs. Outre tous les événements et animations réalisés par l'association en 2024, Villeneuvois à vélo a montré son utilité dans la représentation des usagers afin de demander des aménagements et infrastructures : piste cyclable sur l'avenue d'Agen, porte-vélos sur les autocars de la liaison Agen - Villeneuve-sur-Lot (par ailleurs utilisé par le représentant de Vélocité en Agenais ce soir). Surtout, une association d'usagers a pour but de faire remonter la parole des usagers et les problèmes du quotidien rencontrés par eux. Heureusement que Villeneuvois à vélo était là pour signaler des bordures de 7 cm installées en début de piste cyclable ou des pictogrammes placés à l'envers, à chaque fois en raison d'erreurs venant des entreprises de travaux publics. À chaque fois, ces retours ont été remontés en coulisses, sans bruit, pour être corrigé. Villeneuvois à vélo en 2024, c'est 0 article de presse négatif, 0 commentaire incendiaire sur Facebook, 0 recours en justice contre des projets qui ne respectent pas la loi. Les décideurs doivent se rendre compte de la chance qu'ils ont d'avoir une association d'usagers qui prône le dialogue et la remontée interne d'informations plutôt que les commentaires acerbes et grand déballage médiatique. Car il vaut mieux des mails ou courriers, fussent-ils peu agréables à lire, plutôt que 95 commentaires Facebook contre une erreur ou des articles de mauvaise presse. Mais cela pourrait changer : quand on voit les poteaux installés en plein milieu d'une piste cyclable avenue d'Agen, les bordures hautes posées et des arceaux vélo installés derrière un arbre entre deux places de stationnement, on se dit que Villeneuvois à vélo a encore du travail... et que nous devrions être plus écoutés de tous les décideurs. À bon entendeur.

I — Rapport moral, rapport d'activité 2024

Des exemplaires papier du rapport d'activité 2024 sont proposés aux personnes présentes à l'Assemblée générale. Le rapport d'activité est également disponible sur le site internet de l'association, à l'adresse https://www.villeneuvois-a-velo.fr/a-propos/comptes-rendus/Rapport d'activité 2024.pdf.

Adrien et Florentin présentent le rapport d'activité 2024 concernant le plaidoyer de l'association. Parmi les nombreuses actions concernant les aménagements cyclables en Villeneuvois, six points principaux sont présentés à l'assemblée.

La création d'une piste cyclable expérimentale sur l'avenue d'Agen est évidemment la plus grande fierté de l'association en 2024, issue d'échanges en réunion avec les services techniques et élus de la ville (qui ne pensaient pas cela possible initialement) en prémices des travaux avenue du Maréchal Leclerc. Sa création l'avant-veille du Tour de France et sa sécurisation en septembre à l'amorce de l'opération « Au lycée à vélo! » ont permis de créer un aménagement sûr, et utilisé, comme le fait remarquer Gaston. Le lycée a en fait la promotion et nous sommes fiers de constater son utilisation concrète, véritable prouesse de Villeneuvois à vélo. Adrien tient encore une fois à remercier la municipalité pour cette réalisation.

L'autre gros sujet de l'année a été le cas de la rue de la Fraternité. Florentin rappelle le contexte : suite à des travaux urgents de gaz, la rue de la Fraternité avait due être fermée à la circulation automobile en avril. Au lieu de la rouvrir simplement, les élus en ont profité pour expérimenter une réouverture en sens unique, afin de voir les effets sur le trafic auto. Florentin salue l'audace de la municipalité d'avoir osé cette expérimentation. Nous avons été présents médiatiquement et en réunion publique, et avons appelé nos adhérents à nous joindre, afin de défendre ce sens unique. Seulement comme souvent seuls les opposants se sont faits entendre (et pas les gens pour), et la mairie a acté le retour du double sens en octobre. Nous le regrettons. Nous avions même réalisé une visualisation 3D, présentée à l'AG, d'une rue de la Fraternité en sens unique, avec bande cyclable de contre-sens, places de stationnement et végétalisation, redonnant un bel air à cette rue.

Troisième sujet : la voie verte vers Rogé. 2024 a été l'année de l'enquête publique, auquel Villeneuvois à vélo a massivement participé, par un article de presse (afin que les opposants ne soient pas les seuls à être entendus), un relais et un appel aux adhérents. La participation massive de nos adhérents a permis de récolter près de 35 avis favorables sur 55. Le Commissaire-Enquêteur a alors émis un avis favorable avec réserves pour cette voie verte, dont l'échéance finale est sujette aux recours que pourront lancer les riverains.

En dehors de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, le réaménagement de la traversée du Temple-sur-Lot a été l'un des grands sujets de 2024. VéLot et Villeneuvois à vélo ont tous deux beaucoup travaillé sur ce projet, où nous avons été intégrés dès 2023 aux réunions de chantier afin d'obtenir de très bons aménagements. Florentin rappelle le contexte : la voie verte en Villeneuvois venant de Sainte-Livrade s'arrêtait au niveau de la station d'épuration ; et le Département a réalisé en 2024 une nouvelle voie verte à partir de l'ouest du Temple-sur-Lot. Il restait donc cette traversée qui n'était pas aménagée. Les travaux ont consisté en une requalification globale avec notamment la création d'une voie verte de bout en bout. Nous avons certes des choses à redire, il y a toujours trop de potelets pour nous, etc. mais c'est la première fois que nous étions conviés à des réunions de travaux, ce qui n'arrive pas à Villeneuve-sur-Lot. Adrien insiste sur le fait que le réseau cyclable de la vallée du Lot s'étend désormais sur près de 30 km, de Granges-sur-Lot à Villeneuve-sur-Lot quasi-intégralement en site propre, ce qui est rare et remarquable.

Autre sujet bien plus litigieux, le réaménagement de la rue Léon Jouhaux à Fumel. Cette route qui est l'artère principale pour se rendre au centre-ville de Fumel depuis le pont sur le Lot a été réaménagée en 2023 mais ne dispose pas d'aménagements cyclables, ce qui est contraire à la loi et d'autant plus dommage vu l'importance de cet axe pour accéder à Fumel. Nous avons alors adressé un recours gracieux à la commune, afin de leur demander des aménagements cyclables. Nous avons alors très vite été conviés à une réunion. Nous avons convenu avec la commune d'un compromis, d'une médiation, à travers la réalisation d'un véritable plan de circulation sur la commune (via notamment la mise à sens unique d'une rue parallèle, via la gare de Fumel) pour lequel nous avons été abondamment consultés. Adrien se veut clair : nous aurions pu aller au Tribunal administratif, gagner et la mairie aurait dû alors

casser et reconstruire, pour probablement un autre million d'euro. Ce n'est pas notre vision de l'argent public. Ce recours a surtout permis d'être bien plus consulté à Fumel, avec une participation forte aux travaux de la piste cyclable en créant depuis le pont jusqu'à la gare, ainsi que d'une liaison vers l'avenue de l'Usine, qui n'était pas prévue initialement.

Enfin, la RN 21 aura été encore une fois un vaste sujet pour Villeneuvois à vélo, qui promeut toujours son projet de véloroute du Pays de Serres. Nous avons été conviés en avril 2024 à Bordeaux pour une réunion avec les nouvelles équipes de la DREAL Nouvelle-Aquitaine en charge des projets RN 21 Agen Nord et créneau de Monbalen. Nous avons pu bien échanger avec eux et le résultat sera espérons positif.

Adrien fait un retour également sur le recours juridique victorieux contre la Région Nouvelle-Aquitaine afin d'obtenir des porte-vélos sur la ligne de transports en commun par autocars entre Villeneuve-sur-Lot et Agen. Pour rappel, nous avons émis un recours auprès du Tribunal administratif de Bordeaux contre le Conseil régional afin d'obtenir des porte-vélos sur les nouveaux cars de la ligne, comme la loi l'impose depuis 2021. Avant cela, nous avions interpellé la Région à de multiples reprises, sans succès. Il aura fallu intenter une procédure contentieuse pour obtenir une réponse, 13 mois après notre première demande, réponse favorable qui a conduit à l'installation de véritables porte-vélos sur les autocars régionaux, visibles depuis fin janvier 2024. Pour nous, cette solution était essentielle : Villeneuvesur-Lot est la seconde plus grande sous-préfecture de France sans liaison ferroviaire. Si on souhaite développer l'usage des transports en commun pour des déplacements domicile - travail, il faut également que les usagers puissent effectuer les premiers et derniers km à Villeneuve et à Agen sans avoir besoin d'une voiture. Pour cela, l'emport des vélos est une véritable solution répondant à un réel besoin, comme le montre l'utilisation des porte-vélos. La région nous ayant bien fait comprendre que l'utilisation de ces porte-vélos serait scrutée avant déploiement ailleurs, nous avons fait la promotion de cet outil d'intermodalité, à travers notamment une opération Vélobus organisée par les trois associations d'usagers du vélo du Département, Vélocité en Agenais, Villeneuvois à vélo et VéLot, où les Agenais ont utilisé les porte-vélos de la ligne de bus jusqu'à Villeneuve, avant de se rendre à Castelmoron-sur-Lot pour une belle rencontre entre militants du vélo du département. C'est la première fois en France qu'une association obtient par la voie juridique l'application de la loi sur cette possibilité d'intermodalité. Ce cas a eu un retentissement important dans le monde des assos, avec notamment un très bel article de presse de Sud Ouest et dans la revue de la FUB Vélocité. Nous avons depuis donné des retours d'expérience au Collectif Vélo Occitanie et à une autre association d'Occitanie, souhaitant demander à leur tour des porte-vélos sur leurs bus régionaux.

Julien présente les ateliers de réparation de Villeneuvois à vélo. Nous avons poursuivi les ateliers de réparation au Café Cantine, au rythme d'un tous les deux mois, car le manque de bénévoles commence à se faire sentir. En 2024, nous avons développé des ateliers partout dans la vallée du Lot, avec des ateliers d'autorep à Laugnac, Aiguillon, Tonneins, Castelmoron-sur-Lot, Sainte-Livrade-sur-Lot et Prayssas. Point d'orgue de cette année, une très belle opération avec la Maison des Jeunes des Fontanelles où nous avons animé un atelier de réparation sur trois jours avec la MDJ pour réparer les vélos des jeunes des Fontanelles. Julien fait état de sa très grande satisfaction, partagée avec les autres bénévoles de ces journées qui ont investi beaucoup de temps pour un beau résultat, et une belle opération de sécurité routière. Nous souhaitons reproduire l'expérience en 2025.

L'absence d'un local nous pénalise pour développer cette activité, car on ne peut y faire que des petites réparations, pas de grandes. Même si nous sommes visibles dehors dans la rue, nous ne pouvons effectuer que des réparations simples, et rien qui nécessite de grand matériel. Également, les vélos récupérés en déchetterie (près d'une centaine en 2024) sont hébergés à Castelmoron-sur-Lot, ce qui n'est pas le point le plus central pour la récup en déchetterie... Malgré tout, 45 bicyclettes ont été revalorisées en 2024, principalement par Julien! Il rappelle donc l'impérieuse nécessité d'avoir un local.

Gaston présente les actions qu'il a mené avec d'autres concernant le Savoir Rouler À Vélo et la vélo-école. La vélo-école, lancée l'an dernier par Milhène Loiseau avec Sud Management, a difficilement repris en 2024 faute de temps de bénévoles. Une session a eu lieu mais sans suivi au long cours des personnes. Gaston annonce la reprise officielle des cours de vélo-école, ouverts au public, à partir d'avril.

Parallèlement, nous avons été sollicités pour le Savoir Rouler À Vélo par la CAGV pour une journée d'initiation à Rogé, et par le directeur de l'école de Laroque-Timbaut pour réviser les vélos des jeunes et aider à l'encadrement de la sortie validant les progrès des enfants. L'Assemblée Générale prend un temps d'applaudissement et de félicitation de l'équipe en charge de la vélo-école, pour cette action.

Francis présente les randonnées vélo et culture en Villeneuvois. Tous les vendredis, un groupe de personnes vient à la rencontre d'acteurs culturels ou agriculturels du Grand Villeneuvois ou au-delà : un moyen de découvrir du pays et de se retrouver entre adhérents. En 2024, près de cinquante randonnées ont été réalisées avec une organisation hors pair. Francis présente par exemple une randonnée récemment organisée à Monflanquin à la découverte de l'exposition « Nonobstant les bords » à Pollen. Parmi les autres balades marquantes de 2024, la remise du certificat d'études de Marcel Garrouste auprès de la mairie de Trémons en mars 2024, co-organisée avec la mairie de Trémons et l'association Pays, Histoire et Patrimoine (PHP) de Penne. Ou encore la randonnée ferroviaire à la découverte des vestiges de la voie ferrée entre Villeneuve-sur-Lot et Cancon.

Adrien et Florentin présentent enfin les animations et événements portés par l'association en 2024. L'année aura été très riche en événements, en lien évidemment avec l'arrivée du Tour de France à Villeneuve-sur-Lot où chaque service municipal nous sollicitait de son côté afin de co-organiser ou participer à des animations proposées à ce sujet. C'est ainsi que nous avons organisé une parade des vélos fleuris à l'occasion du carnaval de Villeneuve-sur-Lot, qui a attiré 64 personnes et fait plein d'heureux. Nous tenons d'ailleurs à remercier l'artiste Montserrat Garcia de l'Association des élèves de l'école d'art Les Rapins pour l'œuvre réalisée sur notre triporteur, désormais symbole de Villeneuvois à vélo. Nous avons participé aux Olympiades des enfants, rapatriés au Parc des expositions, où près de 300 enfants ont pu découvrir ou parcourir un circuit vélo ; très grosse après-midi en termes d'organisation ! Nous avons aussi co-organisé une opération Tous à vélo au marché bio avec l'association du marché bio afin d'inciter les clients du marché à s'y rendre à vélo. C'était un joli événement à la veille de l'arrivée du Tour de France.

Toutefois l'événement de l'année pour Villeneuvois à vélo a été la **Fête du Tour**, première fête du vélo en Villeneuvois depuis dix ans, organisée les 25-26 mai. Nous avons été co-organisateurs avec la CAGV et de cet événement et présents partout : atelier de réparation le samedi matin au marché, ciné-débat le samedi soir à propos du film *Together we cycle* en présence de la co-présidente de la FUB Celine Scornavacca, qui a attiré 40 spectateurs, et vélo-village et encadrement de la randonnée populaire le dimanche. Si le vélo-village n'a pas attiré grand monde en raison de son placement le week-end de la fête des mères, la randonnée populaire en Villeneuvois a attiré près d'une centaine de personnes et donné de très belles images, qu'Adrien présente à l'assemblée. Nous comptons réitérer cette expérience, en dehors du contexte tour de France, en 2025, à un week-end plus propice.

Toutes ces festivités autour du Tour de France n'ont pas empêché l'organisation d'autres animations festives autour de la bicyclette, comme l'opération « Au lycée à vélo! » début octobre afin d'inciter les lycéens à se rendre au lycée à vélo. À la clé, viennoiseries, jus de fruits et stationnement vélo sécurisé. L'opération a été un succès car la direction du lycée a joué le jeu, une bénévole enseignante au lycée a également fait la promotion de l'événement dans la cour, et nous avons eu la visite du Maire et de son adjoint à la voirie pour cette opération qui a triplé le nombre de cyclistes se rendant à vélo au lycée.

Enfin, la véloparade de Noël a été organisée le samedi 21 décembre 2024 (un samedi pour la première fois) et malgré les travaux, elle a donné lieu à une très belle parade qui a vadrouillé les rues où nous étions pas moins de 110 participants, ce qui a donné lieu à de très belles images de Rémy Langlois d'*Objectif Image 47*, projetées à l'assemblée.

Florentin présente ensuite, en tant que responsable, l'antenne VéLot, nouvelle antenne de Villeneuvois à vélo sur les territoires de Lot & Tolzac jusqu'à la confluence. L'antenne n'a pas chômé avec des actions de plaidoyer à Aiguillon (refonte du plan de circulation de la ville, rue du Visé), Tonneins (pôle d'échanges multimodal, propositions d'aménagements cyclables) et Castelmoron-sur-Lot (projet de création d'une halte vélo près du pont et de la plage). Six ateliers de réparation ont été tenus sur la vallée du Lot, à Aiguillon, Laugnac, Prayssas, Sainte-Livrade, Castelmoron-sur-Lot. Enfin, l'antenne a beaucoup participé aux opérations de *Mai à vélo* avec la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, ou avec une opération « Au ciné à vélo! » depuis Castelmoron-sur-Lot pour se rendre au ciné-débat au cinéma *L'Utopie* organisé le 25 mai dans le cadre de la Fête du Tour.

L'année 2024 a vu les premiers jalons d'un collectif départemental entre les trois associations d'usagers du vélo du département, Vélocité en Agenais, Villeneuvois à vélo et VéLot, dans l'optique de se faire mieux entendre auprès du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, et de débuter une synergie visant à faire émerger des initiatives sur le Fumélois ou en Marmandais. Ce collectif a vocation à se constituer en association, afin d'aider à la création d'une association d'usagers du vélo en Marmandais, territoire pourtant propice au vélo et à une asso. Nos portes sont grande ouverte pour toute personne qui souhaiterait qu'on l'accompagne à la création d'une association d'usagers du vélo en Marmandais.

Comme chaque année, l'association Villeneuvois à vélo a eu une présence marquée dans la presse, avec pas moins de 23 interventions médiatiques, dont les honneurs d'un article dans les colonnes régionales de *Sud Ouest*, ou un article pleine page sur l'association en août dans *La Dépêche du Midi*. Adrien tient à remercier la presse pour cette confiance, dont Annabel Perrin, journaliste de *Sud Ouest* présente à cette assemblée.

Adrien conclut par quelques regrets. Comme depuis le début, l'absence de local pénalise l'atelier de réparation, car il est difficile de traverser réellement sur un vélo dans le cadre de nos ateliers rue de la Convention. Notre présence en concertation est appuyée, mais nous constatons de plus en plus une difficile acceptation de notre expertise d'usagers de la part de techniciens qui n'aiment pas que nous remettions en question leurs choix d'aménagement. Cela passe par un refus de collaborer ou des phrases remettant en question notre compétence. Enfin, nous constatons une difficile remise en question de l'hégémonie automobile, ce qui passe par de nombreuses micro-décisions : en 2024 encore ont été créées de nouvelles places de stationnement à la place de trottoirs ou d'espaces verts. Le retour au double sens de la rue de la Fraternité en est un autre exemple.

Enfin, Adrien conclut en présentant le plan vélo de la CAGV et du Conseil départemental, ainsi que les nouveautés pour les cyclistes en 2024 : la piste cyclable de l'avenue du Maréchal Leclerc et d'Agen, le prolongement de la piste cyclable de l'avenue Henri Barbusse, quelques doubles sens cyclables supplémentaires... et c'est tout. Pourtant, l'objectif de la CAGV est bien d'atteindre 10 % de part modale vélo d'ici 2030 : il faudra donc changer de braquet !

Jean Ballouhey, responsable transports et mobilité de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, prend la parole afin de remercier l'association pour ses actions. Le propos liminaire a bien répondu à la question « À quoi sert Villeneuvois à vélo ? » : à remettre en question des choix, à faire remonter la parole des usagers, à signaler les problèmes en interne, et ces remontées sont écoutées. L'association est écoutée et est devenue une réelle partenaire, au niveau de l'Agglomération, sur les sujets cyclables : aménagements, événements, ateliers de réparation. La présentation pléthorique de ce rapport moral le présente bien. Villeneuvois à vélo continuera d'être accompagnée dans ses actions. À ce sujet, sans se prononcer sur le résultat du vote par les élus communautaires (Mme Prellon, vice-présidente à la Communauté d'Agglomération en charge notamment du plan vélo, est excusée et aurait bien aimée être présente), la CAGV votera bientôt l'acquisition d'un local pour le stationnement vélo des résidents du centre-ville de Villeneuve, dont une partie pourra être occupée par l'atelier de réparation de Villeneuvois à vélo, ce qui devrait arriver d'ici la fin de l'année.

M. Ventadoux, Maire de Pujols, prend la parole afin de remercier l'association également pour ses actions notamment à Pujols, et de présenter les actions de la mairie de Pujols en la matière. En 2024 la mairie de Pujols a approuvé son plan d'apaisement de la circulation, visant à passer la ville intégralement à 30 km/h, ce qui devrait bientôt arriver. M. le Maire annonce également la réfection à venir de l'avenue du Général de Gaulle, dans sa partie basse dans un premier temps, où les mobilités douces seront bien évidemment intégrées, et où l'association sera conviée à des échanges sur le sujet, une fois le bureau d'études choisi.

Après ces prises de parole, la parole est passée aux adhérentes et adhérents.

Un adhérent pose la question du développement des terrains d'essai pour les jeunes à vélo (pump track). Florentin répond que cela existe depuis peu à Penne d'Agenais, mais pas à Villeneuve-sur-Lot. Cela serait intéressant d'en avoir un car cela attire du monde.

Patrick Debelmas, Président du Rando Club VTT de Sainte-Colombe-de-Villeneuve, demande des nouvelles du pont de Saint-Léger et des connexions pour aller vers la confluence. Il y avait des chemins ruraux fut un temps mais les agriculteurs les ont récemment accaparé. Cela arrive souvent, malheureusement. Florentin répond que le Département prévoit bien la réalisation d'une surlargeur sur le pont, mais que le projet prend du retard. En attendant cette passerelle en encorbellement, l'antenne VéLot pousse la Mairie et la Communauté de Communes à réaliser un aménagement cyclable le long de la route entre le pont de Saint-Léger et Aiguillon, qui est circulée et rapide et peu propice aux déplacements doux.

Après ces questions-réponses, le Président de séance propose de mettre au vote le rapport moral de l'association.

L'assemblée générale approuve **à l'unanimité** le rapport d'activité 2024 et le rapport moral 2024 de l'association Villeneuvois à vélo.

II - Rapport financier 2024

Annick, super trésorière de l'association, présente le rapport financier de l'association pour l'année 2024. Le rapport financier est disponible sur le site : https://villeneuvois-a-velo.fr/actus/assemblee-generale-2025/Rapport financier 2024.pdf

L'année 2024 voit un total de charges de 6 503,89 € pour un total de produits de 6 667,48 €, ce qui emmène un excédent honorable de 163,59 €. Dans le détail, les principales dépenses de l'association ont été des achats de matériels, de la communication, mais également des frais pour les conférences et réceptions de l'association (ciné-débat, opération « Au lycée à vélo »...). Côté recettes, les ventes et commissions représentent près de 20 % du budget, tandis que les cotisations et dons représentent 14 % du budget. La plus grande part de recettes concerne les subventions, soit 41 %. À la demande du public, détail est fait des subventions reçues en 2024 :

- 1 000 € de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois ;
- 1 000 € de l'État dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative ;
- 300 € de la Mairie de Villeneuve-sur-Lot;
- 250 € de la Mairie de Pujols ;
- 180 € du Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Le plus grand changement concernant l'association a été l'obtention en 2024 du rescrit fiscal permettant de défiscaliser les dons et abandons de frais à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % de revenu fiscal imposable. Suite à cela, nous tenons en comptabilité la teneur des frais kilométriques engagés par les bénévoles et que ceux-ci abandonnent, ce qui peut donner émission d'un rescrit fiscal. Cela constituera une grande part des dépenses et recettes de l'association en 2024, ce qui est légitime étant donné que ce sont des frais engagés par les bénévoles.

En 2024, près de 1 300 € de frais kilométriques ont été abandonnés par les bénévoles. Le rapport financier donne ainsi une image fidèle et honnête de ce que vaut l'association Villeneuvois à vélo.

À noter enfin que la Préfecture de Lot-et-Garonne nous a donné en 2024 pour 1 000 € de matériel de sécurité routière dans le cadre du Plan d'Actions Département pour la Sécurité Routière.

Le bilan est également présent à l'assemblée.

L'assemblée générale, à l'unanimité, donne quitus à la Trésorière pour sa gestion des finances de l'association en 2024 et approuve le rapport financier 2024 de l'association Villeneuvois à vélo.

III — Rapport d'orientation 2025

Adrien présente le rapport d'orientations 2025, qui est une présentation succincte des grandes lignes de l'association pour l'année en cours (sans obligation de vote).

Nul besoin d'être enseignant de mathématiques pour se rappeler que 2025 précède 2026 : l'année 2025 sera évidemment pour Villeneuvois à vélo une année de préparation et de plaidoyer en vue des élections municipales 2026, où nous comptons porter la voix des cyclistes et faire du vélo sur un sujet de campagne partout dans la vallée du Lot. Cela commencera par le **Baromètre des villes cyclables**, désormais nommé Baromètre vélo, la plus grande enquête citoyenne au monde pour évaluer l'indice de satisfaction des cyclistes dans leur commune. Cette enquête a lieu du 28 février au 2 juin, et nous aurons à cœur d'en faire la promotion massive, partout dans le département, afin de qualifier le plus de communes du Lot-et-Garonne (il faut minimum 50 réponses, ou 30 pour les communes de moins de 5000 habitants). Cela passera par une présence accrue sur les marchés, des actions dans les communes, des ateliers de réparation dans la vallée du Lot, et une communication autour des événements organisés au printemps.

Parmi ces événements, Villeneuvois à vélo compte participer activement aux animations du mois Mai à vélo, avec trois événements en mai. Le premier est le retour de la parade des vélos fleuris, que nous avions organisé en 2024 dans le cadre du carnaval du vélo, et que nous organiserons cette année pour la Fête des fleurs, le dimanche 4 mai à Villeneuve-sur-Lot. Le second et principal est la Fête du vélo, que nous pérennisons le week-end du 16 au 18 mai, avec un format différent de 2024 : ciné-débat le vendredi soir, vélo-village le samedi, randonnée populaire le dimanche. Enfin, nous organiserons une balade dans la vallée de la Masse fin mai, avec la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, qui a une idée de réserver une route à la circulation piétonne, cyclable, et des seuls riverains et agriculteurs.

Ce travail avec la CCCCP augure en réalité de nouvelles perspectives pour Villeneuvois à vélo dans le Département. Nous serons force de propositions et de suivi du plan Routes et Déplacements du Quotidien du Conseil départemental, où les comités d'itinéraire doivent se réunir pour la première fois en 2025. Nous poursuivons et poursuivrons le travail de collaboration avec la commune de Fumel et la Communauté de Communes, qui nous sollicite beaucoup concernant son plan vélo. Villeneuvois à vélo pourrait d'ailleurs s'étendre de nouveau avec la création possible à venir d'une antenne sur le territoire des Quatre Cantons.

À la demande des adhérentes et adhérents, nous organiserons du 7 au 10 juillet 2025 une randonnée populaire et militante sur la véloroute de la vallée du Dropt, itinéraire cyclable départemental et régional entre Monsempron-Libos et Duras, que nous prolongerons jusqu'à La Réole. L'objectif est d'obtenir des améliorations significatives de cette véloroute, qui n'emprunte aucun axe sécurisé et passe parfois par des artères dangereuses (RN 21 à Castillonnès...). Cela sera également un bon moment de vacances en famille, avec des étapes d'au plus 40 km, et des animations tous les soirs (marchés gourmands...). Détails et inscriptions bientôt.

Comme évoqué maintes fois durant cette AG, nous ouvrirons enfin notre atelier d'auto-réparation une fois le local obtenu, ce qui permettra la croissance de l'association. Nous poursuivrons nos ateliers mobile, notamment à Pujols.

La vélo-école reprendra également, avec une première session ouverte au public, entre avril et juin 2025.

Enfin, le second semestre sera dédié à la préparation et au plaidoyer pour les élections municipales. Villeneuvois à vélo se devra d'être présente massivement. Cela passera notamment par la rédaction d'un manifeste pour une ville cyclable, où nous proposerons aux candidats de se positionner pour cinq mesures fortes à Villeneuve-sur-Lot, et d'autres en vallée du Lot. La publication des résultats du Baromètre vélo en septembre constituera le début d'une campagne de six mois qui nous amènera jusqu'au second tour des élections municipales, avec le but de peser dans les campagnes.

Bien évidemment, cela vient en plus des nombreuses actions de l'association que nous porterons encore : aménagements, événements, ateliers de réparation, etc. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles mains pour nous épauler!

IV — Élection des membres du Conseil d'administration

Adrien présente le Conseil d'administration en 2024, composé de :

- Adrien CHAUD, président ;
- Florentin L'HOMMEDÉ, vice-président ;
- Gaston BOSC, secrétaire ;
- Claude GUÉRIN, secrétaire adjoint ;
- Annick MARQUET, trésorière ;
- Francis CAZEILS, trésorier adjoint ;
- Pierre BAUDIN;
- Thierry GENART;
- Faustine LAMARD;
- Alexis LEFEBVRE;
- Marie-Hélène LOISEAU;
- Eddy PARISOT;
- Françoise RISS-CAZEILS.

Nous notons quatre départs, ceux de Pierre, Thierry, Marie-Hélène et Eddy; qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Les neuf autres personnes de l'équipe se représentent, accompagnées de nouvelles têtes: Émilie FALCONNIER, ex-coordinatrice du Café Cantine à Villeneuve-sur-Lot et désormais coordinatrice de La Traverse à Bergerac; Gwenaël LEBEAU, qui se présente à l'assemblée en tant qu'ancien étudiant à Lyon sur la question des mobilités et disposant désormais de plus de temps libre une fois ses études terminées; et Chelo RODRIGUEZ, agricultrice sur le domaine Auriolles et membre de l'association depuis quelques temps.

Sont élues à l'unanimité les personnes suivantes : Adrien CHAUD, Florentin L'HOMMEDÉ, Gaston BOSC, Claude GUÉRIN, Annick MARQUET, Francis CAZEILS, Émilie FALCONNIER, Faustine LAMARD, Gwenaël LEBEAU, Alexis LEFEBVRE, Chelo RODRIGUEZ, Françoise RISS-CAZEILS.

V — Conclusion

Adrien et Florentin présentent les prochains rendez-vous pour l'association :

- ce lendemain : atelier de réparation au Café Cantine, 3 rue de la Convention ;
- du 28 au 2 juin : baromètre vélo ;
- mi-avril : atelier de réparation à la Maison des Jeunes des Fontanelles ;
- dimanche 4 mai : parade des vélos fleuris, pour le marché aux fleurs ;
- du vendredi 16 au dimanche 18 mai : fête du vélo à Villeneuve-sur-Lot ;
- du lundi 7 au jeudi 10 juillet : randonnée militante sur la véloroute de la vallée du Dropt.

Adrien remercie les nombreux participants pour leur présence à cette assemblée générale 2025, qui fut une grand-messe du vélo en vallée du Lot. L'Assemblée Générale est suivie d'une auberge espagnole.

La séance est close à 20 h 40.

Le président de séance, Adrien CHAUD Le secrétaire de séance, Francis CAZEILS